

Conseil communautaire
du vendredi 22 octobre 2021 à 14h30
à la Maison de l'intercommunalité

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte au public, dans le respect des gestes barrières en vigueur.

- 1.** Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- 2.** Décisions du Président dans le cadre de ses délégations
- 3.** Création d'un comité de partenaires dans le cadre de la prise de compétence « organisation de la mobilité »
- 4.** Renouvellement de la convention cadre d'assistance technique foncière avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Auvergne Rhône-Alpes (SAFER) pour 2021-2027
- 5.** Renouvellement de l'adhésion à l'Association des communes forestières de l'Isère pour l'année 2022
- 6.** Attribution d'une subvention à l'AFRAT pour la mise en œuvre d'un service de portage entrepreneurial dans le cadre du co-financement LEADER « TERRES d'ÉCHOS »
- 7.** Attribution d'une subvention à l'entreprise « La librairie Au temps retrouvé - SARL 5C6A » dans le cadre de la convention conclue avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les aides aux très petites entreprises avec point de vente
- 8.** Attribution d'une subvention à la société « Le Paradigme » dans le cadre de la convention conclue avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les aides aux très petites entreprises avec point de vente
- 9.** Actualisation de la désignation des représentantes à l'AGOPOP Maison des habitants
- 10.** Modification du tableau des emplois faisant suite à la réorganisation du pôle « déchets » de la CCMV
- 11.** Attribution des bons cadeaux pour Noël 2021
- 12.** Décision modificative n°1 du budget principal
- 13.** Adhésion au groupement de commandes pour l'acquisition, l'hébergement et la maintenance de solutions logicielles
- 14.** Questions diverses